

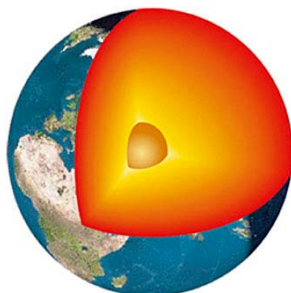


La géothermie, une énergie de l'avenir !

A l'occasion du colloque « *Rencontres avec les Maîtres d'ouvrage et les professionnels de la géothermie* », l'ADEME en partenariat avec le BRGM et l'ARENE Ile de France relancent la dynamique de la géothermie en France, filière énergétique désormais maîtrisée. Elle occupe actuellement la 3^{ème} place des énergies renouvelables, en terme d'énergie produite, derrière la biomasse et l'hydraulique. En quelques années, l'image de la géothermie a énormément évolué. Les handicaps dont souffrait cette filière énergétique (corrosion, faible rentabilité...) ont désormais disparu. Face à un bilan plus que prometteur, l'ADEME et le BRGM se mobilisent afin de relancer la géothermie dans les régions disposant des ressources naturelles nécessaires.

Une filière maîtrisée

La géothermie, qui s'est développée en France dans l'urgence du premier choc pétrolier, fait désormais la preuve de sa pertinence.



La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre conduit à favoriser la géothermie qui doit désormais occuper une place plus importante dans l'offre énergétique française. Depuis la fin des années 90, les réseaux de chaleur géothermiques s'étendent de façon significative, signe incontestable de la maturité de cette filière qui a su surmonter un à un les défis techniques auxquels elle était confrontée en devenant plus fiable, performante et rentable.

Le bilan de la géothermie est aujourd'hui positif : progrès techniques à tous les niveaux (techniques de forage et d'intervention sur les forages), lutte contre la corrosion des tubages, amélioration de la productivité des puits, optimisation de la production géothermale et de la dépense en énergie.

Aujourd'hui, avec 60 opérations en fonctionnement, la contribution de la géothermie au bilan énergétique national est de l'ordre de 130 000 tep par an, ce qui correspond au chauffage d'environ 150 000 équivalent-logements et à une réduction annuelle des rejets de CO₂ dans l'atmosphère de plus de 400 000 tonnes.

Pour une relance de la géothermie

L'ADEME et la Région Ile de France ont mené récemment des études qui ont confirmé l'intérêt énergétique, économique et environnemental d'une relance de la géothermie en Ile de France. Dans cette perspective, l'ADEME, l'ARENE Ile de France et le BRGM se mobilisent afin d'inciter les opérateurs publics et privés à s'impliquer dans cette relance.

Cette relance pourrait ensuite s'étendre à toutes les régions où les ressources géothermales sont exploitables dans des conditions technico-économiques favorables, en particulier en Aquitaine.



Des dispositifs incitatifs

Pour conforter les réseaux existants, l'ADEME et la Région poursuivront **le financement des travaux d'extension des réseaux de chaleur**, dispositif mis en place depuis l'année 2000 en région Ile de France

Pour permettre le développement de nouveaux projets de géothermie, des dispositifs incitatifs sont nécessaires :

- **La couverture des risques associés.** Une telle garantie est nécessaire à court terme dans la phase initiale de forage (existence et qualité de la ressource) ou sur du long terme (pérennité de la ressource). Elle permet de pallier les risques potentiels rencontrés lors du développement d'opérations et lors de leur exploitation.
- **L'aide au financement des investissements.** Ces aides devront être mobilisées soit directement, soit via des instruments économiques valorisant les économies d'énergie ou les économies de CO₂ (si ces mécanismes sont applicables à la géothermie).

L'Ile de France, une mine géothermique... soutenue par l'ADEME et la Région

Avec 34 opérations en fonctionnement, alimentant pour l'essentiel des réseaux de chaleur urbains, l'Ile de France est la première région géothermique française. La contribution de la géothermie au bilan énergétique régional devance de loin celle des autres énergies renouvelables. Avec plus de 100 000 tep/an, la géothermie francilienne permet de chauffer l'équivalent d'une ville de 300 000 habitants.

En ce qui concerne les réseaux de chaleur existants, l'ADEME et la Région soutiennent conjointement depuis 2000 une **politique d'extension des réseaux géothermiques** urbains avec un objectif de raccordement de **20 à 30 000 équivalents logements supplémentaires**.

En plus de cette extension de réseau, de nouveaux projets pourraient être réalisés dans le cadre de la relance de la géothermie. Un objectif réaliste mais ambitieux permettrait ainsi la réalisation de **5 nouveaux réseaux géothermiques** en Ile de France d'ici à 2010 et 20 d'ici à 2020 pour desservir alors 100 000 équivalents logements.

Pour en savoir plus sur la géothermie :

« La géothermie »

Collection BRGM : Les enjeux des Géosciences
Coédition BRGM-ADEME - décembre 2004

Un ouvrage qui fait le point des connaissances sur **la géothermie, énergie du développement durable**. Les filières de production de la chaleur et d'électricité sont présentées **à l'usage des particuliers, des professionnels et des décideurs**. Ce panorama est complété par la description de cette énergie renouvelable en France et dans le Monde ainsi que par ses perspectives d'avenir.

44 pages - 9 € + frais de port

Voir également le site www.geothermie-perspectives.fr

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), établissement public, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

www.ademe.fr